



MAIRIE DE  
**GUESNAIN**  
(NORD)

**ARRETE TEMPORAIRE PORTANT SUR LA  
RESTRICTION DE LA CIRCULATION ET SUR  
L'INTERDICTION DE STATIONNEMENT AU  
DROIT DES TRAVAUX SUR LES BD AMBROISE  
CROIZAT ET PASTEUR**

Arrêté de police N° 35/2021 (ST) du 02 juin 2021

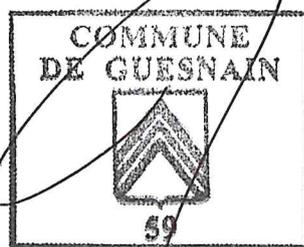
Le Maire de la commune de GUESNAIN,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les  
articles L 2212-1 et suivants,  
Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants,  
Vu la demande écrite formulée par l'entreprise Jean Lefebvre.  
Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures de nature à  
assurer la sécurité routière, piétonne et cycliste sur les Boulevards  
Ambroise Croizat et Pasteur dans le cadre de la réfection d'enrobés.

**ARRETE**

- Article 1** Des travaux de réfection d'enrobés situés sur les Bd Ambroise Croizat et Pasteur seront réalisés à partir du vendredi 04 juin 2021 et pour une durée de 14 jours.
- Article 2** Pendant toute la durée des travaux, la circulation sera perturbée et la vitesse de circulation réduite à 30 km/h.
- Article 3** Par autorisation écrite du STAD, l'entreprise chargée des travaux est autorisée à dévier de manière exceptionnelle la circulation sur la voie dédiée aux bus BHNS le temps des travaux. Les véhicules de la société de transports de l'arrondissement de Douai resteront prioritaires sur la voie TCSP.
- Article 4** Le stationnement sera interdit dans l'emprise des travaux.
- Article 5** L'entreprise Jean Lefebvre exécutera les travaux et se chargera de la mise en place du balisage du chantier et de la signalisation réglementaire.
- Article 6** L'entreprise Jean Lefebvre Douai - Grands Travaux ZI Dorignies rue Jean Perrin 59500 Douai  
Monsieur le Commissaire Divisionnaire, chef de district de Police de DOUAI  
Monsieur le Commissaire de Police de Sin le Noble sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté

Fait à GUESNAIN  
Le 02 juin 2021

Le Maire,  
Maryline Lucas



DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION

**RAISON SOCIALE DU DEMANDEUR**

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE NORD

380 rue Jean PERRIN – ZI Dorignies

59505 Douai Cedex

**ADRESSE PRECISE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX**

GUESNAIN BOULEVARD CROIZAT FACE AU N\* 887/408 ET BOULEVARD PASTEUR FACE SMTD

**TYPE DE TRAVAUX REALISES**

REFECTION DU TAPIS D ENROBE

**DATE D'EXECUTION DU DEBUT DES TRAVAUX**

4/06/2021

**DELAI D'EXECUTION**

1 SEMAINE

**MAITRE D'OUVRAGE**

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD

**TYPE DE DEMANDE DE RESTRICTION DE CIRCULATION**

DEVIATION DE LA VOIE EN TRAVAUX SUR LA VOIE TRAM  
LIMITATION 30 KM/H

**COORDONNEES DE LA PERSONNE RESPONSABLE**

Vincent THERET

03.27.99.16.66 Mail [vincent.theret@ejl.fr](mailto:vincent.theret@ejl.fr)

06 11 13 21 83

# STAD

240 Boulevard Pasteur - 59287 GUESNAIN  
☎ 03.27.95.77.77 - 📠 03.27.95.77.76

## TELECOPIE

<b>À l'attention de : M. Luc MOREAU</b>	
<b>Société</b>	: Département du Nord
<b>Courriel</b>	: luc.moreau@lenord.fr
<b>Expéditeur</b>	: Vincent PARMENTIER S/c Monsieur Dimitri DEFOORT – Direction évolue
<b>Date</b>	: 02/06/21

Nbre de pages y compris la page de garde : 02
---

***Objet : Reprises de chaussées sur voies jouxtant la voie BHNS de Douai (face au Parc Bertin) – De Dechy et de Guesnain – Du 04/06 au 11/06/21 inclus***

**Monsieur,**

Pour faire suite à votre demande concernant l'(es) intervention(s) reprise(nt) en objet, je vous autorise de dévier de manière exceptionnelle la circulation routière sur la voie TCSP le temps de votre intervention programmée **du 04 Juin 2021 au 11 Juin 2021 inclus.**

**Une signalisation de chantier adéquate en amont de votre (vos) zone(s) d'intervention est indispensable en vue de réguler la circulation sur la voie béton, voir schéma en pièce jointe.**

**Une attention toute particulière devra être apportée lors de l'approche de nos véhicules en station, à proximité immédiate de la zone de chantier, afin de garantir la sécurité de notre clientèle présente à celle-ci.**

**Le non-respect du schéma de signalisation entraînera la nullité de cette autorisation et votre responsabilité pourrait être engagée en cas d'accident matériel et/ou corporel.**

Vous serez seul responsable de votre chantier et la responsabilité de la STAD ne pourra être engagée. Je vous rappelle également que nos véhicules assurent un passage toutes les 10 minutes et seront toujours prioritaires sur toute autre circulation sur la voie.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, **Monsieur**, en l'assurance de notre considération distinguée.

**Vincent Parmentier**  
**Responsable Exploitation**



# VOIE TCSP

CHANTIER

Plot de signalisation



10 mètres avant le chantier



30 mètres avant le chantier





**S.A.S. HECFEUILLE**  
**Chauffage - Sanitaire - Couverture - Tout à l'égout**  
**La maîtrise du second œuvre**  
 Z.A.C. 95, rue Victor Hugo - BP 36 - 59287 GUESNAIN  
 e.mail : sa.hecfeuille@wanadoo.fr  
 Visitez notre site internet : www.hecfeuille.com



Tél. 03 27 94 42 00

**D E V I S N°09200072 PhN**

**Pour travaux de remplacement de la chaudière fuel par une chaudière gaz à très haute performance énergétique à effectuer dans le logement de fonction sis Stade Baran à Guesnain**

Madame LE MAIRE

De et à : GUESNAIN  
 Rue Francisco Ferrer  
 59287 GUESNAIN

A Guesnain, le 02 juin 2021

Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
Ensemble pour l'ouverture et le remblai de la tranchée pour l'amenée de gaz depuis le coffret situé en limite de propriété jusqu'à la pénétration du logement compris la mise en place d'un lit de sable et d'un grillage avertisseur	Ens	1,00	587,07	587,07
Ensemble de tube cuivre et raccords pour l'alimentation gaz depuis le compteur en limite de propriété jusqu'à la chaudière située en cave compris une vanne d'arrêt.	Ens	1,00	226,63	226,63
Fourniture d'une chaudière murale gaz à condensation pour chauffage seul pour raccordement à une cheminée de marque "DE DIETRICH " d'une puissance de 25 KW du type MCR 24+ avec tableau de commande Simple et Fonctionnel pour thermostat d'ambiance à placer en lieux et place de l'existante.	U	1,00	2 592,34	2 592,34
Une ECO CONTRIBUTION pour l'élimination des déchets des équipements électriques suivant la réglementation entrée en vigueur le 15 novembre 2006	U	1,00	5,05	5,05
Ensemble d'accessoire et tubage en PPS de diamètre 80 mm pour l'évacuation des gaz brûlés à passer dans un conduit de fumée supposé existant et de dimensions suffisantes.	U	1,00	386,03	386,03
Fourniture de tube PVC compris raccords et toutes sujétions pour relever les condensat de la chaudière.	U	1,00	102,66	102,66
Fourniture d'un pot à boue en ligne en acier taraudé à placer en bas de colonne sur le retour de la chaudière compris un traitement X 100.	Ens	1,00	171,78	171,78
Ensemble de tube cuivre compris raccords et toutes sujétions pour le raccordement de la chaudière sur votre installation existante et supposée en bonne état.	U	1,00	104,89	104,89
Ensemble pour le raccordement électrique de la chaudière depuis le réseau existant à proximité et supposé en bon état compris thermostat d'ambiance connecté SMART TC° de marque De Dietrich de type AD311 à horloge filaire de classe V (Prix Public 261, 90 € HT).	U	1,00	172,71	172,71
Une ECO CONTRIBUTION pour l'élimination des déchets des équipements électriques suivant la réglementation entrée en vigueur				

CREDIT MUTUEL Orchies 00098146201 23 - R.C. Douai 81 B 71 - SIRET 321 657 553 00020 - APE 4322 B - CAPITAL : 100 000 € - N° TVA Intracommunautaire FR 84 321 657 553 00020 - ASSURANCE : MMA IARD N° 145398615

Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
le 15 novembre 2006	U	1,00	0,12	0,12
Ensemble de main d'oeuvre pour la dépose de votre chaudière existante, la pose et le raccordement du matériel ci-dessus décrit, la mise en eau, la purge et les essais de bon fonctionnement.	Ens	1,00	1 300,72	1 300,72
<p>" Travaux conformes aux exigences du certificat d'économie d'énergie (CEE) ou prime coup de pouce et MaPrimRenov'</p> <p>Qualification n°5361 - Rénovation d'installations de chauffage ( Technicité courante ) - Mention RGE</p> <p>" Travaux conformes à la réglementation thermique éléments par éléments (Décret 2007-363 du 19 mars 2007, CCH R 131-28, arrêté du 3 Mai 2007)"</p> <p>Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (ETAS) = 94 %</p> <p>Visite préalable à l'élaboration du devis effectuée en date du 27 août 20</p> <p>Chaudière garantie 2ans, 3ans corps de chauffe et extension de garantie 10 ans sur le corps de chauffe pour 190 € HT</p> <p>Les aides sont données à titre indicatives et sous conditions de ressources, d'autres aides complémentaires accordées par des collectivités territoriales locales ne sont pas reprises. Simulation non contractuelle ne pouvant engager la responsabilité de la SAS Hecfeuille.</p>				

<b>Total H.T.</b>	5 650,00
<b>Total T.V.A. 20,00 %</b>	1 130,00
<b>Net à payer (Euros)</b>	<b>6 780,00</b>

CREDIT MUTUEL Orchies 00098146201 23 - R.C. Douai 81 B 71 - SIRET 321 657 553 00020 - APE 4322 B - CAPITAL : 100 000 € -  
N° TVA Intracommunautaire FR 84 321 657 553 00020 - ASSURANCE : MMA IARD N° 145398615

---

**RD 645 Exploitation d'un chantier de réparations ponctuelles sur les voies jouxtant la ligne  
BHNS Douai - Gesnain**

**vincent.theret@ejl.fr** <vincent.theret@ejl.fr>

mercredi 2 juin 2021 à 18:16 réception

À : guesnain-techniques@orange.fr

---

Bonjour,

Pour info ,

Veillez trouver ci-joint les échanges entre le département et le SMTD.

Cordialement

Vincent THERET  
EJL Nord - Secteur Douai

+33 3 27 99 16 66

+33 6 11 13 21 83



---

**De :** Vincent Parmentier <Vincent.Parmentier@eveole.fr>

**Envoyé :** mercredi 2 juin 2021 16:26

**À :** Caroline Ducatillon <caroline.ducatillon@eveole.fr>

**Cc :** MOREAU Luc <LUC.MOREAU@lenord.fr>; Jerome Martin <Jerome.Martin@eveole.fr>

**Objet :** RE: RD 645 Exploitation d'un chantier de réparations ponctuelles sur les voies jouxtant la ligne BHNS Douai - Gesnain

Soyez vigilant, ce courriel est émis depuis l'extérieur. N'ouvrez les fichiers ou cliquez sur les liens que si vous êtes sûr de l'adresse mail de l'expéditeur.

Bonjour Caroline,

Merci de rédiger l'autorisation.

Cordialement

**Vincent PARMENTIER**  
Responsable Exploitation Eveole

STAD - Société de Transports de l'Arrondissement de Douai

240 bd Pasteur - 59287 GUESNAIN  
Tél. 03 27 95 77 82 / 06 89 15 77 65

**[vincent.parmontier@eveole.fr](mailto:vincent.parmontier@eveole.fr)**

---

**De :** MOREAU Luc <[LUC.MOREAU@lenord.fr](mailto:LUC.MOREAU@lenord.fr)>

**Envoyé :** mercredi 2 juin 2021 16:08

**À :** Vincent Parmentier <[Vincent.Parmentier@eveole.fr](mailto:Vincent.Parmentier@eveole.fr)>

**Objet :** RE: RD 645 Exploitation d'un chantier de réparations ponctuelles sur les voies jouxtant la ligne BHNS Douai - Gesnain

Vincent,

Donc à partir de vendredi pour une semaine soit au vendredi 11 juin 2021, on aura probablement terminé avant, mais par sécurité vu les lieux d'intervention et les conditions météo.

Bonne fin de journée

Luc



**LUC MOREAU**

CHARGE DE MISSION PROGRAMME D'ENTRETIEN-  
REFERENT SECURITE

DIRECTION DE LA VOIRIE

+33 (0)3 59 73 31 35

---

**De :** Vincent Parmentier <[Vincent.Parmentier@eveole.fr](mailto:Vincent.Parmentier@eveole.fr)>

**Envoyé :** mercredi 2 juin 2021 15:48

**À :** MOREAU Luc <[LUC.MOREAU@lenord.fr](mailto:LUC.MOREAU@lenord.fr)>

**Objet :** RE: RD 645 Exploitation d'un chantier de réparations ponctuelles sur les voies jouxtant la ligne BHNS Douai - Gesnain

Soyez vigilant, ce courriel est émis depuis l'extérieur. N'ouvrez les fichiers ou cliquez sur les liens que si vous êtes sûr de l'adresse mail de l'expéditeur.

Bonjour Luc,

Sur le principe pas de soucis, mais pouvez-vous nous communiquer la date de fin d'intervention afin de vous établir le document.

Bien cordialement

**Vincent PARMENTIER**

Responsable Exploitation Eveole

STAD - Société de Transports de l'Arrondissement de Douai

240 bd Pasteur - 59287 GUESNAIN

Tél. 03 27 95 77 82 / 06 89 15 77 65

**[vincent.parmontier@eveole.fr](mailto:vincent.parmontier@eveole.fr)**

---

**De :** MOREAU Luc <[LUC.MOREAU@lenord.fr](mailto:LUC.MOREAU@lenord.fr)>

**Envoyé :** mercredi 2 juin 2021 14:59

**À :** Vincent Parmentier <[Vincent.Parmentier@eveole.fr](mailto:Vincent.Parmentier@eveole.fr)>

Cc : BRICOUT JeanChristophe <[JeanChristophe.BRICOUT@lenord.fr](mailto:JeanChristophe.BRICOUT@lenord.fr)>; [vincent.theret@ejl.fr](mailto:vincent.theret@ejl.fr); CORDONNIER Denis <[DENIS.CORDONNIER@lenord.fr](mailto:DENIS.CORDONNIER@lenord.fr)>

**Objet** : RD 645 Exploitation d'un chantier de réparations ponctuelles sur les voies jouxtant la ligne BHNS Douai - Gesnain

Bonjour Vincent,

Nous allons procéder à des reprises de chaussée sur plusieurs secteurs à savoir à Douai (face au parc Bertin) à Dechy et à Guesnain à compter de ce vendredi 04 juin 2021.

Pouvez-vous nous accorder l'emprunt de la voie BHNS ponctuellement par les usagers de la route.

Une signalisation sera bien entendue, mise en place dans ce sens.

Merci pour l'attention que tu porteras à ma demande.

Bien cordialement



**LUC MOREAU**

CHARGE DE MISSION PROGRAMME D'ENTRETIEN-  
REFERENT SECURITE

DIRECTION DE LA VOIRIE

+33 (0)3 59 73 31 35